



PROCES-VERBAL

Commission Régionale Futsal

Réunion du mardi : 03 Mars 2020

Présidence : Antonini Sylvestre

Présent(s) : Casanova Marc, Romani Romain,

Assiste / Mariani Jean Paul

Absents excusés : Gardella Sandra, Follo Barbara, Dottel Jean Charles, Vecchioli Thomas.

-La commission homologue les journées de R2 Futsal.

-Suite à l'indisponibilité du cosec de Porto Vecchio la rencontre en date du 01 Mars 2020 opposant le club de Porto Vecchio Futsal et le club de la Balagne comptant pour le challenge Futsal est replacée au samedi 07 mars à 16h00 au cosec de Porto Vecchio.

-Pour donner suite à la demande du club de Bastia Agglomération nous informant que la FFF a fixé une rencontre de D2 Futsal contre le club de Dijon à la date du 07 Mars 2020 et nous demandent de bien vouloir reporter la rencontre du dimanche 08 mars les opposant au club de Bastia Borgo en coupe de Corse à la date 21 Mars 2020.

La commission prend la discision suivante :

Accepte le report de la rencontre à la date demandée, le week-end du 21 et 22 Mars.

La commission s'appuie sur le règlement concernant la Coupe de Corse, que comme c'est l'équipe première du club de Bastia Agglo qui est engagée en Coupe de Corse et qu'elle doit évoluer en championnat D2 la veille de cette rencontre et donc ne peut pas jouer le dimanche 08 Mars 2020 car les délais à respecter des 48h d'écart ne seront pas respectés.

La commission demande au club recevant de bien vouloir nous informer au plus vite de son créneau date et horaire pour cette rencontre.

Rappel aux clubs de Futsal.

La commission informe tous les clubs de Futsal, quand ce qui concerne les reports ou avancements de rencontres les clubs doivent impérativement faire une demande via Footclub et en informer la commission sous peine de sanctions administratives et financières.

La commission ne fera aucunes exceptions concernant la marche à suivre de ces demandes.

